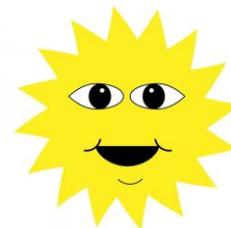




# FLASH



Information express de Mareuil

JUILLET - AOUT 2019

## FERMETURES EXCEPTIONNELLES

La bibliothèque sera fermée

Les Mercredis 7 & 14 août 2019

&

Les Samedis 10, 17 & 24 août 2019

## COMMEMORATION DU 31 AOUT 1944

**Samedi 31 août 2019**

Rendez-vous à 11h00, Place de la Mairie

Dépôts de gerbes aux monuments aux Morts et de bouquets de fleurs sur les tombes des victimes.

Vin d'honneur Salle Nord du Château

## PLUi

La démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit à la communauté de communes Val de Cher Controis.

La dernière phase, qui consistait en la réalisation des zonages (agricole, naturelle et urbaine) est achevée.

Aujourd'hui, les projets, plans sont désormais consultables en ligne, nous vous invitons à prendre connaissance de ces travaux sur le site de notre commune [www.mareuil-sur-cher.com](http://www.mareuil-sur-cher.com) et de la communauté de communes [www.val2c.fr](http://www.val2c.fr)

## OBJETS ENCOMBRANTS

**La prochaine période de collecte des objets encombrants se déroulera en octobre et novembre 2019.**



**Renseignements et inscription**

**SMIEEOM 02.54.75.76.66**

[smieeom.val2c@orange.fr](mailto:smieeom.val2c@orange.fr),

## EVÈNEMENTS A VENIR

**Le traditionnel repas de l'âge d'or est prévu le dimanche 29 Septembre 2019 à 12h15 salle Maurice RAGOT.**

# **EXPOSITION**

## **AQUARELLES**

***Salle Nord du Château***

***Nicole THOMAS***

***Micheline DUMETZ***

***Du 20 juillet au 04 août 2019***

***De 14h30 à 18h30***

***Entrée libre***



## MAREUIL EN FÊTE



**Dimanche 21 juillet 2019**

**48<sup>ème</sup> Fête des Lumas**

**Brocante / Vide-Grenier**

**De 7h à 19h**

***Animation musicale par la Banda Romanaise***

***Courses d'Escargots***

***Restauration Midi et Soir (Escargots – Entrecôtes – Andouillettes)***

***Spectacles de Soirée***

***Le Comique POLUCHE suivi de la Troupe FUZION***

**Renseignements – Réservations**

**02.36.06.00.76 ou 06.73.57.87.29**





## Limiter l'enfrichement en encourageant la mise en valeur agricole du territoire

Tournée vers le tourisme et l'agriculture, la commune de **Mareuil-sur-Cher** dispose de plusieurs atouts : une large mosaïque de paysages avec un coteau viticole, une vallée inondable en grandes cultures et un plateau alliant bois, viticulture et polyculture-élevage, des équipements et la proximité de sites touristiques...



Après avoir constaté la présence d'espaces non exploités nuisant au dynamisme du territoire et affectant les agriculteurs (œnotourisme, ombre, développement de maladies dans les parcelles non entretenues, etc.), la municipalité a entamé, fin 2018, une action avec la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher pour faciliter les projets agricoles et agir sur les paysages, en particulier aux abords des itinéraires touristiques.

### Des enjeux agricoles et territoriaux

En amont du projet, la collectivité a identifié 120 hectares de terrains pouvant correspondre à des friches.

A partir de ces éléments, les acteurs locaux ont été invités à s'exprimer sur les enjeux territoriaux et agricoles sur la commune.

Les acteurs en lien avec le tourisme ont mis en avant les circuits de randonnée, l'œnotourisme et quatre principaux axes touristiques dont la route de Céré-la-Ronde menant au zoo de Beauval ou l'antenne de la Vélo-Route Cher-Canal de Berry.

Les agriculteurs ont échangé sur les atouts et contraintes de chaque terrain en friche et sur leurs besoins en foncier.

### Accompagner les porteurs de projet agricole et sensibiliser les propriétaires

Après avoir recensé les secteurs à enjeux agricoles, la Chambre d'agriculture a identifié des porteurs de projet. Quatre viticulteurs ont déclaré rechercher du foncier, principalement dans des secteurs bien précis où ils exploitent déjà des parcelles. Au total, les besoins recensés représentent environ 13 hectares. Par ailleurs, un porteur de projet souhaitant s'installer en petits fruits a été identifié.



Parallèlement à l'accompagnement des porteurs de projet, la Chambre d'agriculture a sensibilisé les propriétaires aux difficultés d'accès au foncier rencontrées par les agriculteurs et aux préjudices liés à des parcelles non entretenues\*.

### Perspectives

Pour valoriser les espaces non exploités, la Chambre d'agriculture et la Collectivité facilitent la mise en relation entre les propriétaires et des porteurs de projets agricoles et les accompagnent dans leurs démarches.

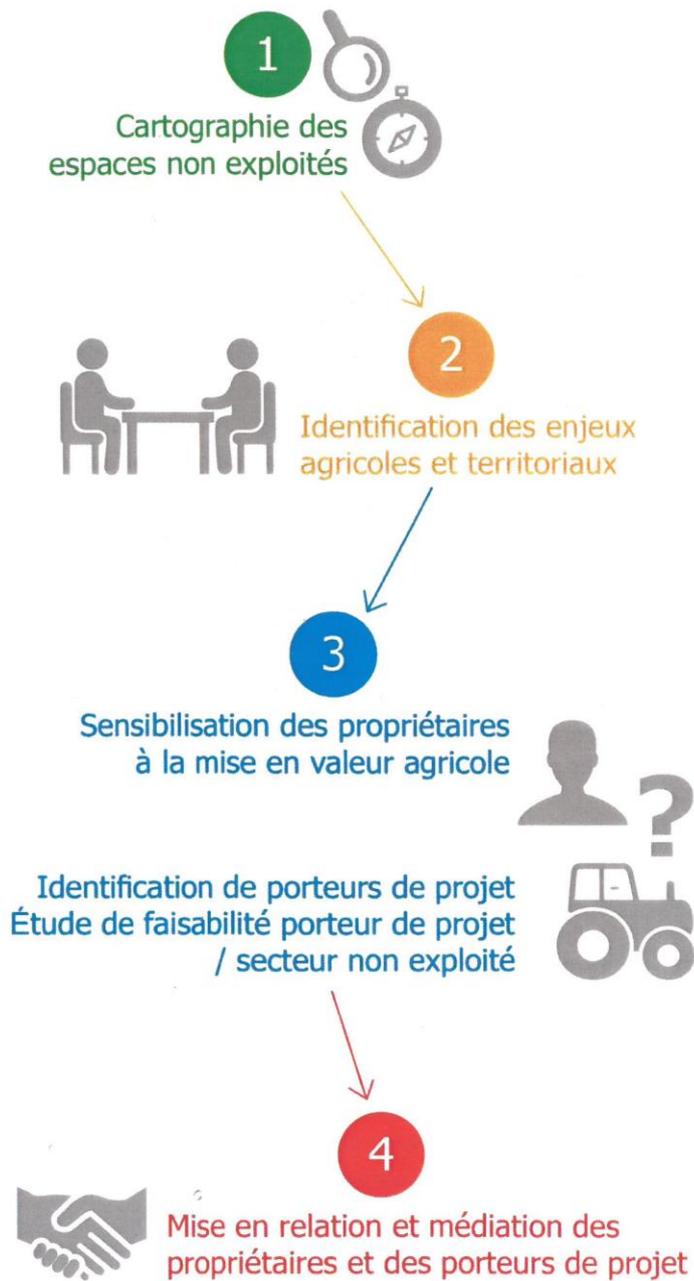
#### \*Propriétaires : des obligations d'entretien

Un terrain non entretenu peut causer un préjudice à un tiers (développement de plantes invasives, ombrages...) mais également représenter un risque face aux aléas climatiques, comme la propagation d'incendie.

Un propriétaire n'entretenant pas ses terres s'expose à des sanctions pouvant aller du simple rappel à une mise en demeure, à une amende, au paiement des frais de remise en état voire à une procédure de mise en valeur des terres incultes (articles L.125-1 à L.125-15 du Code Rural).

Pour respecter cette obligation d'entretien, plusieurs options existent (en dehors de la vente) : entretenir soi-même ses terres, faire appel à un prestataire de services ou louer à un agriculteur. Dans ce cas, plusieurs contrats, se distinguant entre autres par leur durée et les conditions d'exploitation, sont possibles selon les objectifs du propriétaire.





**BILAN DES ACTIONS MENEES**

**91,4 ha non exploités**

- 33,14 ha friches « vignes »
- 58,26 ha friches « autres »

**26,8 ha à enjeux agricoles**

- 18 ha à enjeu viticole
- 9 ha à enjeu maraîchage
- 50 ares à enjeu grandes cultures

**5 axes touristiques majeurs**

Rencontres individuelles de propriétaires

Accompagnement porteur de projet petits fruits - Etude potentiel agronomique de 2 secteurs (« les Erables » et « les Muriers »)

Mise en relation viticulteur-propriétaire, médiation ponctuelle

Perspectives :

Réunion « mise en valeur agricole » avec les propriétaires de secteurs pouvant permettre l'installation d'un porteur de projet

Accompagnement et médiation



Vous souhaitez plus d'informations sur ce projet ?  
Vous avez un terrain que vous souhaitez valoriser ?  
Contactez la mairie de Mareuil-sur-Cher ou la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher.



Mairie de Mareuil-sur-Cher  
02 54 75 15 13



Valérie PERIN  
Chargée de Mission Aménagement Territoire  
02.55.55.20.22 / 06.35.54.24.77

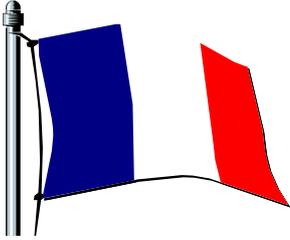


# FLASH

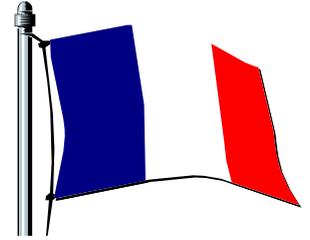
Information express de Mareuil

JUILLET - AOUT 2019

## ANIMATIONS DU 14 JUILLET



**FETE NATIONALE**



**Vendredi 12 juillet 2019**

**Parc du Château**

**20h00 - Repas Champêtre**

avec ambiance musicale

Inscriptions à la Boulangerie de Mareuil  
avant le **lundi 08 juillet 2019**

**22h15 - Retraite aux Flambeaux**

**23h00 - Feu d'artifice sur le Cher**

**23h30 – Bal Populaire**

Organisé par la municipalité

✂ .....

## Bulletin d'inscription au repas champêtre du 12 juillet 2019

Madame, Monsieur .....

Adultes.....x 12 € =.....

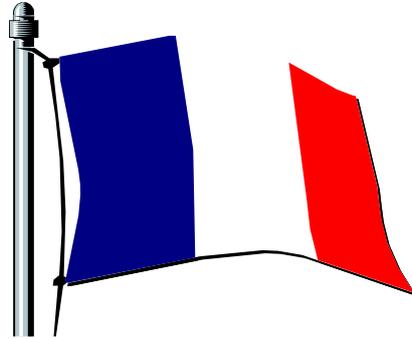
Enfants (-10 ans) .....x 6 € =.....

**Règlement par chèque à déposer avec l'inscription à la Boulangerie de Mareuil avant le lundi 08 juillet 2019**

**Vendredi 12 juillet 2019**

**20h00**

**Repas Champêtre**



**MENU**

*Duo de crudités*

*Poulet Basquaise*

*Fromage*

*Pâtisserie*

